Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 022-212200968-20251128-20251128_DELIB2-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANDEBIA

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2025

Nombre de Conseillers :
En exercice 10
Présents 10
Votants 10

L'an deux mil vingt-cinq,
le vendredi 28 novembre à 20h30,
Le Conseil Municipal de LANDEBIA
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Patrick DURAND, Maire.
Date de convocation : 24/11/2025

PRESENTS : DURAND P., CARO P., DELAMOTTE M., DURAND A., BOURDONNAIS J., BAILLET I., DE LA CUEVA V.-H., BROUCKAERT F., LOYEN-MACE A., LANGLOIS S.
SECRETAIRE : LOYEN-MACE A.

20251128-DELIB2 : ELECTION ADJOINTS

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-7 et les articles L.2122-7-1 ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 28 novembre 2025 fixant à 2 le nombre d'adjoint au Maire,
- Considérant que les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Après un appel à candidature, il est procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

ELECTION DU 1ER ADJOINT :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :	10	dix
- bulletins blancs ou nuls :	0	zéro
- suffrages exprimés :	10	dix
- majorité absolue :	6	six

ont obtenu :
- Isabelle BAILLET : 9 (neuf) voix
- Jeanne BOURDONNAIS : 1 (une) voix

Mme Isabelle BAILLET ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée 1ère Adjointe au Maire.

ELECTION DU 2ème ADJOINT :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :	10	dix
- bulletins blancs ou nuls :	0	zéro
- suffrages exprimés :	10	dix
- majorité absolue :	6	six

Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 022-212200968-20251128-20251128_DELIB2-DE

a obtenu :
- Jeanne BOURDONNAIS : 10 (dix) voix

Mme Jeanne BOURDONNAIS ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée 2ème Adjointe au Maire.

Les intéressées ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
DURAND Patrick

